

Réf.	FFvolley	A M E N D E S	MONTANTS 25/26
RECLAMATIONS & APPELS			
1	Droit de Réclamation Commissions Fédérales (Droit de consignation)		260 €
2	Frais de dossier d'un Appel devant la Commission Fédérale d'Appel		416 €
COMMISSION FEDERALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CFSR)			
3	Litiges Signature GSA vis-à-vis d'un licencié		161 €
4	Frais de dossier d'Annulation de Licence		11 €
5	Membre de l'Instance Dirigeantes d'un GSA non Licencié Encadrement Extension Dirigeant		54 €
COMMISSION FEDERALE SPORTIVE (CFS) OU COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS (CFVA)			
CALENDRIERS CFS volleyball et Volley Assis			
6	Modification de Salle - SENIORS & VOLLEY ASSIS - sans changement d'horaire		12 €
7	Modification d'implantation SENIOR - durant le même week-end		73 €
8	Modification d'implantation JEUNES - durant le même week-end		36 €
9	Changement d'implantations - changement Week-end ou passage en semaine		208 €
MISES EN PLACE DES RENCONTRES CFS volleyball			
10	Retard Mise en Place Matérielle SENIOR -1/2 heure avant l'horaire match		85 €
11	Retard Mise en Place Matérielle JEUNES - 1/2 heure avant l'horaire rencontre		43 €
12	Non présentation de ballons réglementaire		161 €
13	Absence 3 ballons & 3 ramasseurs ballons (SENIOR ELITE)		43 €
FEUILLE DE MATCH - TOUTES COMPETITIONS FEDERALES CFS volleyball et CFVA volleyball assis			
14	Licence non présentée (saisie informatique + 15 j.) - Toutes Compétition Fédérales (TCF)		16 €
15	Feuille de composition d'équipe non présentée (saisie informatique + 15 j.) - TCF		10 €
RESULTAT NON COMMUNIQUE SUR INTERNET - TCF CFS volleyball et CFVA volleyball assis			
16	Pour les compétitions en semaine > Avant le lendemain 0h00 (minuit)		27 €
17	Pour les compétitions du samedi > Avant le même SAMEDI 0h00 (minuit)		54 €
18	Pour les compétitions du dimanche > Avant le même DIMANCHE 20h00		54 €
FEUILLE(S) de MATCH ou de TOURNOI(S) NON PARVENUE(S)			
19	Envoyée(s) après le Lundi suivant la rencontre >		54 €
20	Non parvenu à la FFvolley 7 jours après le Lundi suivant la rencontre >		54 €
21	En plus par jour de retard supplémentaire à partir du 8ème jour		32 €
FORFAITS & PENALITES - CFS volleyball & Outdoor (compétitions de clubs)			
> CHAMPIONNAT SENIOR ELITE - Forfait ou Pénalité par match			
22	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		2150 €
23	Non présentation d'équipe, ne s'étant pas déplacée		3230 €
24	Pénalité/Forfait par match à domicile		4290 €
25	Pénalité ou Forfait - Administratif après la rencontre/Match		860 €
26	Forfait Général en Nationale ELITE		12900 €
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 2 (DEUX) - Forfait ou Pénalité par match			
27	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		1610 €
28	Non présentation d'équipe ne s'étant pas déplacée		2420 €
29	Pénalité/Forfait par match à domicile		3220 €
30	Pénalité ou Forfait - Administratif après la rencontre/Match		650 €
31	Forfait Général en Nationale 2		9700 €
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 3 (TROIS) - Forfait ou Pénalité par match			
32	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		1080 €
33	Non présentation d'équipe ne s'étant pas déplacée		1560 €
34	Pénalité/Forfait par match à domicile		2200 €
35	Pénalité ou Forfait - Administratif après la rencontre /Match		450 €
36	Forfait Général en Nationale 3		6430 €
> TOURS DE QUALIFICATION COUPE(S) DE France (SENIORS - JEUNES - OUTDOOR)			
37	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		110 €
38	Non présentation d'équipe, ne s'étant pas déplacée		210 €
39	Pénalité/Forfait à domicile		320 €
40	Pénalité/ Forfait - Administratif après la rencontre		320 €
41	Plus indemnité kilométrique "aller" versée aux GSA se déplaçant par GSA pénalité/forfait/équipe		2 €
> PHASES FINALES - CDF (SENIORS - JEUNES -OUTDOOR) - CHAMPIONNATS - VOLLEYADES			
42	Saisie renseignements d'Inscriptions épreuves phases finales hors délais		105 €
43	Absence d'arbitre licencié accompagnant la délégation (voir RPE)		420 €
Pénalité/Forfait pour la CDF et les Volleyades - décisions CFS de sursis à			
>CHAMPIONNAT VOLLEY ASSIS - FORFAIT OU PENALITE PAR MATCH			
44	Indemnité kilométrique "Aller" versée aux GSA se déplaçant par GSA pénalité/forfait/équipe >		2 €
45	Forfait Général Volley Assis (Championnat 6x6)		2500 €

Réf.	AMENDES	MONTANTS 25/26
AUTRES AMENDES & DROITS - CFS volleyball et CFVA volley assis		
46	Sanctions Terrains - Championnat et Coupe de France volley-ball - PENALITE (carton rouge)	100 €
47	Sanctions Terrains - Championnat et Coupe de France volley-ball - EXPULSION (carton jaune et rouge)	150 €
48	Sanctions Terrains - Championnat et Coupe de France volley-ball - DISQUALIFICATION	200 €
49	Absence de JIFF en Championnat et Coupe de France Fédérale - (par Joueurs (ses) et par match)	540 €
50	Absence de JIFF en Coupe de France PRO (par Joueurs(ses) & par match)	2600 €
51	Absence de JIFF en Finale de Coupe de France PRO (par joueurs(ses) & par match)	5200 €
52	Absence d'entraîneur principal par feuille de match (N3, N2)	520 €
53	Absence de joueur classifié en Championnat de France Volley Assis 6x6 (par match)	21 €
54	Non présence ou non licencié d'un responsable de salle pour un Match	53 €
55	Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée, si non regularisé dans les délais fixés au RGES (Entraîneur, Entraineur Adjoint, Médecin ou Soignant) en Volley-Ball ou Encadrant non régulièrement qualifié dans le collectif	320 €
56	Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée (Entraîneur, Entraineur Adjoint, Médecin ou Soignant) en Volley Assis 6x6	21 €
57	Absence injustifiée d'une équipe à la réunion technique - CDF jeunes, Seniors Fédérale et PRO	21 €
58	Absence injustifiée d'une équipe à la cérémonie protocolaire à l'issue de la finale - CDF Jeunes et Seniors Fédérale	420 €
59	Absence injustifiée d'une équipe à la cérémonie protocolaire à l'issue de la finale - CDF Pro	1050 €
DAF - DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (CFD)		
60	Absence ou Forfait Général de l'Equipe réserve d'une Equipe Première évoluant en LNV ou Elite (selon le principe DAF N°1)	4300 €
61	Absence ou Forfait Général de l'Equipe réserve d'une Equipe Première évoluant en N2 (selon le principe DAF N°1)	3250 €
62	Absence ou Forfait Général de l'Equipe réserve d'une Equipe Première évoluant en N3 (selon le principe DAF N°1)	2680 €
63	Absence ou Forfait d'une Equipe en Coupe de France JEUNES (selon le principe DAF N°2)	1000 €
64	Absence ou Forfait d'une Equipe Jeunes en 6x6 ou 4x4 (selon le principe DAF N°2)	1000 €
65	Nombre de licences manquantes au 31 janvier de la saison en cours (Selon le principe DAF N°3)	110 €
66	Nombre de demi-unités de formation manquantes (selon le principe DAF N°4)	430 €
67	Non respect du délai de déclaration du Formulaire DAF	500 €
68	Absence de déclaration du formulaire DAF 2 mois après le délai limite	1000 €
QUALIFICATION ENCADREMENT VOLLEY-BALL (CFSR)		
Partie Haute		
69	Déclaration des conformités Entraîneur Principal et adjoint hors délai DIVISIONS LNV	2100 €
70	Déclaration des conformités Entraîneur Principal et adjoint hors délai Divisions ELITE	1580 €
71	Déclaration des conformités Entraîneur Parties Haute N3 N2 hors délai	1100 €
72	Déclaration des conformités Entraîneur Partie Complémentaires hors délai	520 €
73	Non-conformité Entraîneur Principal LNV/CFCP (par match)	1050 €
74	Non-conformité Entraîneur Principal Elite -(par match)	850 €
75	Non-conformité Entraîneur Adjoint LNV/CFCP (par match)	850 €
76	Non-conformité Entraîneur Référent (par saison - N2, N3)	1570 €
Partie Complémentaire		
77	Absence Certificat Educateur (par entraîneur et par saison)	520 €
78	Absence Module DRE2 VB (par entraîneur et par saison)	520 €
Divers		
79	Absence de déclaration de changement ou nouvel entraîneur (LNV, Elite Access, Elite Amateur, Elite Avenir)	1050 €
COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE (CFA)		
80	Absence d'arbitre non jursitifée (décision CFA par arbitre)	57 €
81	Droit de demande de récusation d'arbitre (décision CFA par saison et par arbitre)	325 €
82	Feuille de match (version papier ou électronique) mal tenue (GSA ou organisateur)	26 €
83	Amende GSA - Défaillance totale DAF Arbitrage	2080 €
84	Amende GSA - Défaillance partielle DAF Arbitrage (par 1/4 de quota)	520 €
85	Amende GSA - Absence de Marqueur ou de Marqueur Diplômé	26 €
86	Amende GSA - Marqueur non licencié	52 €

Réf.	AMENDES	MONTANTS 25/26
	COMMISSION FEDERALE OUTDOOR (CF OUTDOOR)	
	> AMENDES MODIFICATION D'INSCRIPTION OU RETRAIT D'UN TOURNOI à l'encontre des GSA ou d'un licencié FFvolley participants	
87	Demande de Désinscription ou Retrait d'une Equipe Série 1 Série 2-1000 et CF sans justificatif médical /joueur	35 €
88	Demande de Désinscription ou Retrait d'une Equipe Tournois Série 2 et 3 sans justificatif médical /joueur	11 €
89	Changement de Joueur sans justificatif médical - Série 1 S2-1000	42 €
90	Changement de joueur sans justificatif médical - Autres Tournois Série 2 ET 3	22 €
91	Demande de participation à un tournoi international sans licence valable à date des inscriptions	30 €
92	Réclamation déclarée "non initiée"	50 €
	> ABSENCES NON JUSTIFIÉES A UN TOURNOI à l'encontre des GSA des participants	
93	Absence Finale - Championnat de France Seniors - Finales Inter-Clubs & Série 1	280 €
94	Absence Finale - Championnat de France Jeunes	162 €
95	Absence Tournoi - Régional & Série 2	70 €
96	Absence Tournoi - Départemental & Série 3 & Qualifications Championnat de France de Jeunes	55 €
97	Défaut de présentation de licence	16 €
98	Joueur/joueuse forfait général	260 €
99	Absence Tournoi - jeunes	22 €
	> SERIE 1 et CHAMPIONNAT DE France à l'encontre des équipes participantes	
100	Absence Réunion Technique Tableau Principal/Joueur	70 €
101	Absence Réunion Technique Qualifications/Joueur	55 €
102	Absence Réunion Technique (sans justificatif ni information auprès de l'organisateur)	55 €
103	Retard d'une des trois premières équipes - Cérémonie des résultats	150 €
104	Absence Cérémonie des résultats non justifiée d'une des trois premières équipes	350 €
	> Série 2 et 3 : à l'encontre des équipes participantes	
105	Absence Réunion Technique - Tableau Principal/Equipe	63 €
106	Absence Réunion Technique - Qualifications/Equipe	21 €
107	Absence Réunion Technique/Equipe (après avoir averti l'Organisateur du tournoi email ou SMS)	11 €
108	Absence Cérémonie Résultats non Justifiée d'une des trois premières équipes	156 €
109	Inscription après la date limite d'inscription	21 €
110	Demande de désinscription après la clôture des inscriptions	31 €
111	Défaut de tenues réglementaires (par rencontre)	63 €
	> Toutes compétitions : à l'encontre des équipes participantes	
112	Coaching non autorisé en dehors de l'aire de jeu	52 €
113	Poursuite compétition (au sein d'un même tournoi) après un match perdu par forfait	32 €
114	Double inscriptions - non-respect de la participation au tournoi du niveau le plus élevé	85 €
	> Amendes à l'encontre des ORGANISATEURS DE TOURNOI	
115	A l'encontre organisateur - communication résultats après 12h00 lendemain de fin de tournoi	71 €
116	Défaut ou non-respect - Candidatures/Organisations/Marketing/Communications	320 €
117	Défaut ou non-respect - Gestions Sportives / Accueils	540 €
118	Défaut ou non tenue de la feuille de match officielle - Série et CF (par manquement/match)	6 €
119	Défaut ou non-respect - Général du cahier des charges	2700 €
120	Annulation de tournoi en dehors des délais et/ou cas précités dans le RPE	70 €
121	Défaut de vérification de licence avant la clôture des inscriptions	20 €
122	Participation d'un joueur à un tournoi non dûment licencié	30 €
123	Demande de modifications calendaire hors délai	10 €
	> ABUS à l'encontre des licenciés participants	
124	Valeur de l'amende de base (ADB) pour les abus	54 €
125	Abus sur Tenue de joueur & respect matériel	ADB x 2 soit > 108 €
126	Abus verbal sur officiels	ADB x 3 soit > 162 €
127	Abus verbal sur officiels > Expulsion	ADB x 4 soit > 216 €
128	Abus non verbal menant à Pénalité	ADB x 4 soit > 216 €
129	Abus non verbal menant à Expulsion	ADB x 5 soit > 270 €
130	ABUS non verbal menant à Disqualification	ADB x 6 soit > 324 €

Réf.	FFvolley	A M E N D E S	MONTANTS 25/26
	SECTEUR PARA VOLLEY SOURD		
	> COMPORTEMENT COMPETITION PARA VOLLEY SOURD		
131	Carton jaune - Joueur x 1 & Capitaine ou Entraineur x 2		6 €
132	Carton Rouge - Joueur x 1 & Capitaine ou Entraineur x 2		11 €
133	Expulsion Joueur x 1 & Capitaine ou Entraineur x 2		33 €
134	Disqualification - Joueur x 1 & Capitaine ou Entraineur x 2		53 €
135	Pénalité Equipe (Tapis vert)		80 €
	> AMENDES PARA VOLLEY SOURD		
136	Forfait Général Volley-Ball/match		320 €
137	Forfait Simple Volley-Ball/match		106 €
138	Forfait Général Outdoor/tournoi		106 €
139	Forfait Simple Outdoor/match		21 €
140	Absence Arbitre non justifiée/match		64 €
141	Absences (Arbitre justifié-ballons-chaise d'arbitre) - par match		16 €
142	Absences (scoreur manuel - bancs) - par match		11 €
143	Absence (fiche de position) - par équipe et par match		1 €
144	Absence de numéro sur maillot (devant & derrière)		7 €
145	Feuille de match mal remplie		7 €
146	Feuille de Match Retard (avant le mardi suivant x 1) (avant 1 mois après la rencontre x 2)		11 €
147	Feuille de Match Retard (plus d'un mois après la rencontre)		21 €
148	Retard saisie résultat internet (le lendemain) par marchtch		6 €
	> AMENDES COMMUNICATION VOLLEY SOURD		
149	Envoi Programme Sportif 8 semaines avant l'évènement		17 €
150	Envoi Affiche Sportive 5 semaines avant journée classique à la CFVS		25 €
152	Envoi Affiche Sportive 6 semaines avant Grand Evènement à la CFVS		35 €
153	Envoi Affiche Sportive 4 semaines avant Journée Classique & Grand Evénement aux clubs et par club		11 €
154	Changement d'implantation non justifié après l'envoi de l'affiche		21 €
	D N A C G (CACCF)		
		Minimum	Maximum
155	Production Document non conforme	320 €	1600 €
156	Comptabilité, Erronée, Irrégulière ou Frauduleuse	520 €	4700 €
157	Non Comptabilisation d'Opérations	520 €	4700 €
158	Communication d'Informations inexactes et/ou incohérentes	520 €	4700 €
159	Opposition à un contrôle	320 €	1600 €
160	Refus de fournir ou de communiquer des renseignements	320 €	1600 €
161	Absence non justifié à une audition	320 €	1600 €
162	Non respect des décisions de la DNACG	1 100 €	6400 €
163	Non respect des engagements pris auprès de la DNACG	1 100 €	6400 €
164	Non respect des obligations légales en matière de CAC	520 €	4700 €
165	Production documents - Incomplète - En retard - Absence	320 €	1600 €
166	Situation non régularisée après mise en demeure		PENALITES DOUBLEES
167	Frais de dossier d'un appel devant le Conseil Supérieur DNACG		416 €
	AMENDES & DROITS INDIVIDUELS PARTICULIERS		
168	Refus non justifié d'honorer une Sélection Nationale (VOLLEY - OUTDOOR - PARA) Amende Individuelle infligée par la Commission Fédérale de Discipline		1 800 €